«Le Fonds national a besoin de deux fois plus

Présidente du FNS depuis 1997, Heidi Diggelmann quittera ses fonctions fin 2004. Son mandat aura été marqué par la mise en place du statut de professeur boursier et des Pôles nationaux de recherche ainsi que par son engagement pour la cause des femmes dans la science



Campus: Quelles sont les réalisations du Fonds national suisse (FNS) dont vous êtes le plus fière?

> Heidi Diggelmann: Les instruments les plus importants conçus au cours de mon mandat sont le programme des professeurs boursiers et les Pôles nationaux de recherche (PNR). Je me suis beaucoup investie dans le premier. Il existait déjà depuis dix ou vingt ans divers programmes assurant la relève académique, mais ils étaient très spécifiques à chacune des trois divisions du FNS (sciences humaines, sciences exactes, biologie et médecine). Le statut de professeur boursier est un essai pour rassembler ces programmes dans un statut commun. La question de la relève est très sensible du point de vue politique. Et il est plus facile de convaincre les élus d'investir l'argent public dans l'avenir de la Suisse avec un instrument unique plutôt qu'avec 36 petits programmes différents.

En quoi consiste le statut de professeur boursier?

> Il offre au jeune scientifique une période de quatre à six ans pour se concentrer sur la recherche. Celui-ci reçoit de l'argent afin d'engager des collaborateurs et de financer son projet. L'objectif est qu'il puisse acquérir une indépendance par rapport au professeur ordinaire à l'ombre duquel il aurait normalement été obligé de travailler. C'est ce qui manque en Europe et qui fait l'attrait des systèmes anglo-saxons. Il existe désormais 180 postes de professeurs boursiers en Suisse. Pour l'instant, 50% de ceux qui ont obtenu ce statut en 2000 et 2001 ont décroché un poste de professeur ordinaire.

Les PNR ont obligé les universités à définir leurs points forts et leurs faiblesses et à fixer des priorités en matière de recherche. Pensez-vous que l'idée d'une université généraliste soit dépassée?

> Les universités tiennent beaucoup à leur vocation généraliste. Face à la baisse du financement cantonal, elles ont néanmoins réalisé que pour survivre, il fallait faire des choix. Cette question nous ramène à celle plus générale du financement de la recherche dans les

universités. Actuellement, le FNS paye pour les personnes et le matériel scientifique, mais ne contribue pas de manière significative aux coûts que ces projets engendrent dans les universités, comme la création de nouvelles surfaces pour accueillir les laboratoires. Une subvention fédérale remédie à cela, mais elle est indépendante. Une idée serait de transférer cette somme au FNS qui le distribuerait directement aux universités à travers les projets qu'il finance. C'est ce qui se passe aux Etats-Unis: entre 40 et 60% de l'argent public destiné à une recherche est versé à l'institution hôte pour couvrir les coûts de base. C'est un sujet très politique, mais le Parlement semble être en faveur d'une telle évolu-

La science à l'honneur

> Heidi Diggelmann sera de passage à Genève pour la Journée de la recherche, qui se tiendra le 18 novembre à Uni Mail. Une occasion pour les chercheurs de poser leurs questions aux représentants du FNS. Au programme:

10h-15h: Stands d'information

12h15: Bienvenue: «le FNS et l'Université de Genève» 12h30: «Comment le FNS encourage-t-il votre carrière», conférence 13h: «Evaluation des projets: le FNS est-il une black-box?», table ronde

> En 2003, le FNS a reçu 2122 projets — un record — ce qui représente une croissance de 20,5% par rapport à 2002. Les montants sollicités se sont élevés à 592,9 millions de francs. Le FNS n'a pu financer que 43% de ces demandes.

d'argent»

Dans ce cas, le FNS acquerrait plus de pouvoir et de responsabilités...

> Oui, mais il ne faut pas se méprendre: pour le FNS, l'opération serait neutre du point de vue comptable. Ensuite, cette subvention ne serait pas destinée aux professeurs, mais à la direction de l'école qui l'héberge. Tout dépendra de la politique de celle-ci. D'un autre côté, il est vrai que le FNS est déjà en position de quasi-monopole en ce qui concerne le financement de la recherche en Suisse. En contrôlant cette manne supplémentaire, les questions stratégiques ne deviendront donc que plus sensibles. Elles le sont déjà, puisque la majorité de l'argent va déjà aux plus forts, c'est-àdire à des équipes qui font généralement partie des sciences exactes, de la biologie ou de la médecine. Du coup, on ne peut actuellement financer qu'un tiers des projets en sciences humaines. Selon une évaluation internationale et nationale, il nous faudrait deux fois plus d'argent pour être efficace.

Le FNS parvient-il à endiguer la fuite des cerveaux?

> Les universités suisses ont toujours été ouvertes à l'étranger. On accepte chez nous beaucoup d'étudiants et de professeurs venus d'ailleurs - plus que la France ou l'Allemagne – qui contribuent à la haute qualité de la recherche et de l'éducation. Nos établissements tentent d'attirer les meilleurs cerveaux du monde et, dans beaucoup de domaines, cela réussit. Quant aux bourses que le FNS offre aux étudiants suisses, elles ne peuvent être utilisées qu'à l'étranger. Elles doivent permettre aux jeunes chercheurs de se profiler dans le monde scientifique international. Au final, la balance de fuite et d'arrivée de cerveaux en Suisse est équilibrée. Il me semble néanmoins indispensable de créer plus



de postes de professeurs ordinaires pour favoriser les retours au pays et pour permettre un meilleur encadrement des étudiants.

Les EPF suscitent beaucoup de propos envieux dans les universités quant à leur visibilité. Qu'en pensez-vous?

→ Il faut admettre que la Confédération s'est bien occupée de ses institutions. Les EPF ont des moyens, mais aussi une structure présidentielle qui leur permet de s'adapter et de réagir rapidement. La structure démocratique de participation des universités, en comparaison, est un peu lourde.

Durant votre mandat, vous vous êtes préoccupée du statut des femmes dans la recherche. Quelle est la situation aujourd'hui au FNS?

> D'après un rapport que nous avons produit en 2001, il n'y a pas de discrimination systématique des femmes dans le système d'évaluation des projets de recherche soumis au FNS. Plus d'un tiers des bourses post-doctorales est octroyé à des femmes. Pour les professeurs boursiers, cette proportion n'était que de 23% en 2000. Nous avons dépassé les 30% ces deux dernières années, sans faire de

concessions sur la qualité des projets. Là où le bât blesse, c'est dans le nombre de projets indépendants que reçoit le FNS. Seuls 15% des requêtes émanent de femmes. Très probablement, nombre de chargées de cours ou de MER ne sont pas encouragées par leur professeur à effectuer cette démarche.

Il existe la bourse Marie Heim-Vögtlin pour la réinsertion des femmes qui ont vécu une grossesse...

> Cette idée part d'un bon sentiment, mais elle peut avoir des effets pervers. Il arrive, lorsqu'une femme tombe enceinte, que son poste soit donné à quelqu'un d'autre et qu'on la pousse à demander une bourse Marie Heim-Vögtlin. Ce programme devient dès lors une manière de se débarrasser des femmes enceintes. Quant à l'idée de congés maternité d'une année ou deux, cela peut aussi être contre-productif. Les chercheuses risquent d'avoir de la peine à réintégrer le système après une longue période passée à la maison. On doit pouvoir avoir une famille et faire de la science.

Propos recueillis par Anton Vos

www.snf.ch/default_fr.asp

